



Allaire, le 16 mars 2026

Jean-François MARY
Maire d'ALLAIRE
AUX
MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL

CONVOCAION

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le

Vendredi 20 mars 2026 à 20h00

A la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

1. Election du maire
2. Détermination du nombre des adjoints
3. Election des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local
5. Délégations données au maire par le conseil municipal
6. Délégations de fonctions données par le Maire

Fait à ALLAIRE, le 16 mars 2026

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE.



POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à, en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal qui aura lieu **le vendredi 20 mars 2026 à 20h00** à la Mairie.